



COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N°21

Réunion de bureau du jeudi 24 mars 2022

Président : M. Gilles ERMANI

Présents : MME B. GIURAN - MM. C. CASTROFLORIO - L. CAPPATTI - J. NUCERA - J. GRAGLIA - A. MARY

Excusés: M. S. CHILOTTI- J. THAON- Y. SIAD

Début de la séance : 19h00

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour après avoir approuvé le PV N°20 du 11 mars dernier.

1 – CORRESPONDANCE :

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

2 – DEPARTEMENT TECHNIQUE

La CDA reçoit M. EL FAHMI Zakari, arbitre de district dûment convoqué, ayant officié lors d'une rencontre de catégorie D3 arrêtée avant son terme.
Décision prise par PV distinct.

La CDA reçoit également M. PERDRIX William, arbitre de district convoqué et ayant officié en qualité d'arbitre assistant 2 lors de la rencontre opposant le FC Beausoleil à l'ES Contes.
Décision prise par PV distinct.

La CDA reçoit enfin M. AGREBI Aymen, arbitre de district, concernant les événements survenus lors d'une rencontre de D2 opposant l'AS Roquefort à l'US Drap.
Décision prise par PV distinct.

Un rassemblement de tous nos jeunes arbitres (13 à 23 ans) de notre District se tiendra le lundi 11 avril prochain au stade de La Plaine en collaboration avec la section amateur de l'OGC Nice. Ce stage, animé par quelques arbitres de premier plan, dont le président de l'UNAF départementale Laurent CONIGLIO arbitre assistant en Ligue 1, Ahmed TALEB arbitre Fédéral et responsable de la formation à la CDA, débutera avec les arbitres de la promotion Claude STRAMACCIONI qui seront présents en matinée.

L'après-midi sera consacré aux JAL, JAD et quelques stagiaires prometteurs.
Tous ces jeunes participeront tout au long de la journée à divers ateliers sur le terrain du stade de la Plaine.

Une vingtaine d'arbitres issus des 2 dernières FIA de décembre 2021 et février 2022 organisées dans notre département seront accompagnés par leur tuteur durant ce week-end afin de donner leurs premiers coups de sifflet officiels.

3 - DEPARTEMENT CONTROLES

9 observations dans la catégorie seniors ont eu lieu le dimanche 20 mars 2022.

19 tutorats ont également eu lieu les 19 et 20 mars 2022.

4 – DEPARTEMENT DESIGNATIONS

Le département désignations a connu quelques difficultés pour assurer les désignations du week-end du 26 et 27 mars 2022.

Fin de séance : 22h00

Le Président de la CDA :
M. Gilles ERMANI

Le Secrétaire de séance :
M. Laurent CAPPATTI